



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ



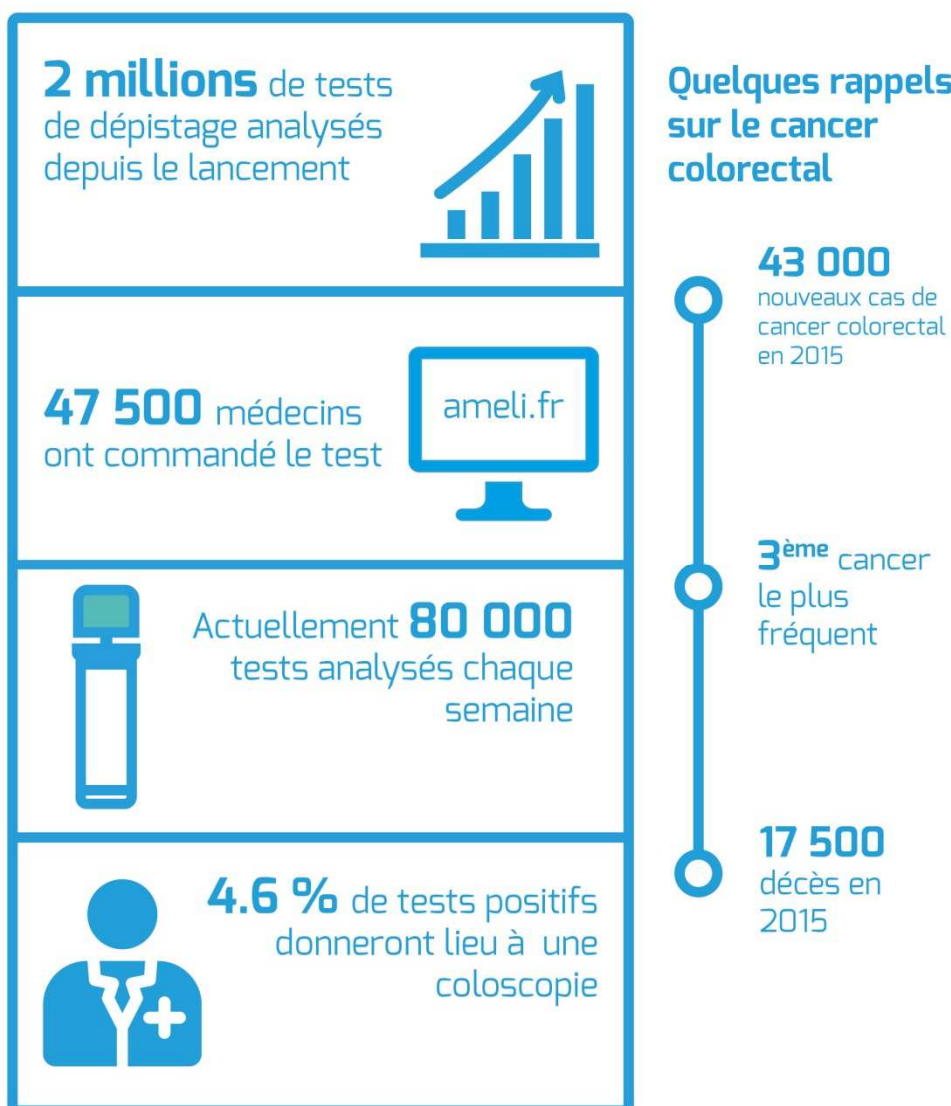
**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Paris, le 7 mars 2016

## Le dépistage organisé du cancer colorectal : un geste simple qui peut sauver la vie

A l'occasion de l'opération annuelle de sensibilisation « Mars bleu », l'Institut national du cancer, le ministère des Affaires sociales et de la Santé, l'Assurance Maladie, l'Institut de veille sanitaire et l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs se mobilisent pour encourager le dépistage du cancer colorectal. Du 7 au 30 mars une campagne d'information sera diffusée afin de rappeler aux femmes et aux hommes âgés entre 50 et 74 ans que ce geste simple peut sauver la vie.

Dix mois après la mise en place du nouveau test, plus simple et plus performant, la mobilisation doit se poursuivre face à ce cancer meurtrier qui, dépisté à temps, peut être guéri dans 9 cas sur 10.



### **Ils ont fait le test :**

« Mon mari et moi l'avons fait en fin d'année dernière, très facile d'utilisation et les résultats sont arrivés très vite ! », Pascale, 55 ans, Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

« Le fait de le faire en une seule fois c'est parfait, il n'y a aucune raison de ne pas le faire », Suzy, 63 ans, Basse-Normandie.

« Utilisation très simple en une prise. Il n'y a qu'à suivre les instructions et hop c'est fait ! », Amina, 65 ans, Centre-Val de Loire.

« Beaucoup plus simple d'utilisation que le précédent et les résultats arrivent rapidement », Danièle, 57 ans, Alsace Champagne-Ardenne Lorraine.

« Mon mari et moi avons fait le test il y a peu de temps avec cette nouvelle formule. Super simple et moins astreignant que le test précédent. Réponse très rapide par courrier, moins d'une semaine », Rosine, 66 ans, Auvergne-Rhône-Alpes.

### ➤ **Comment ça marche ?**

Tous les deux ans, les personnes, hommes et femmes, âgées de 50 à 74 ans sont invitées par courrier à consulter leur médecin traitant pour réaliser un test de dépistage. Le médecin évalue lors de la consultation le mode de dépistage adapté au patient. Le test immunologique de dépistage du cancer colorectal s'adresse aux personnes qui ne présentent pas de risque particulier, c'est-à-dire sans symptôme apparent ni antécédent personnel ou familial, et pour lesquels seul l'âge constitue un facteur de risque puisque près de 95 % de ces cancers surviennent après 50 ans. Le test immunologique de recherche de sang dans les selles est un test de dépistage simple, performant, indolore et pris en charge à 100% sans avance de frais. Il permet de détecter environ 2 fois plus de cancers que l'ancien test au gâïac.

### ➤ **Les conseils pratiques pour bien faire le test de dépistage**

Remis par le médecin, le test immunologique de dépistage est à faire chez soi. Afin de garantir la bonne réalisation du test et de son analyse, il doit impérativement être posté au plus tard 24h après sa réalisation, et il est recommandé d'éviter de le poster un samedi ou la veille d'un jour férié. Il faut également être vigilant à bien noter la date de réalisation du test sur la fiche d'identification et sur le tube de prélèvement. Ces conseils sont importants car aujourd'hui, 5 % des tests reçus ne peuvent être analysés du fait du non-respect de ces indications.

### ➤ **Que se passe-t-il une fois le résultat reçu ?**

Si du sang est détecté dans les selles, comme c'est le cas pour un peu plus de 4% des tests, cela ne signifie pas que la personne est atteinte d'un cancer : le médecin l'adressera à un gastroentérologue pour réaliser une coloscopie afin d'identifier la cause du saignement.

### ➤ **Plus d'informations sur le test de dépistage du cancer colorectal :**

L'Institut national du cancer souhaite également rappeler que plusieurs comportements à risque favorisent grandement l'apparition du cancer colorectal : une alimentation déséquilibrée et une consommation de viande rouge trop fréquente, les consommations régulières d'alcool et de tabac, ainsi que l'inactivité physique et le surpoids.

> [En savoir plus sur le dépistage du cancer colorectal](#)

> [Regarder la vidéo explicative du test immunologique et écouter le spot radio sur le dépistage du cancer colorectal](#)

- > Télécharger les outils d'information de la campagne : [Mon infodépistage](#), [carte postale](#), dépliants ([français](#) et [multilingue](#)), affichettes ([français](#), [multilingue](#))
- > [En savoir plus sur le dépistage du cancer colorectal](#)

➤ **Contacts presse :**

**Institut national du cancer** : Julie Decoutère 01 41 10 14 44 - [presseinca@institutcancer.fr](mailto:presseinca@institutcancer.fr)

**Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés** : Lucie Hacquin 01 72 60 17 64 - Céline Robert-Tissot 01 72 60 13 37 - [presse@cnamts.fr](mailto:presse@cnamts.fr)

**Institut de veille sanitaire** : Katel Le Floc'h 01 41 79 57 54 - Hélène Nourdin 01 41 79 69 67 - [presse@invs.sante.fr](mailto:presse@invs.sante.fr)

**Direction générale de la santé** : 01 40 56 84 00 - [presse-dgs@sante-gouv.fr](mailto:presse-dgs@sante-gouv.fr)

